

POLITIQUE
familiare

Magog



TABLE DES MATIÈRES

- 2 But de la politique familiale
- 3 Introduction
- 4 Diagnostic
- 7 Cadre de la politique
- 9 Orientations
- 11 Mise en œuvre de la politique familiale
- 13 Remerciements



BUT DE LA POLITIQUE *familiale*

« Faire de Magog une ville stimulante en agissant sur tous les facteurs qui créent un milieu de vie accueillant et dynamique pour les familles. »

Je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que maire, mais aussi en tant que père de famille et grand-père. Dans la vie, nous recherchons toutes et tous le bon moment, la bonne personne pour fonder une famille, le bon endroit pour élever nos enfants...

À bien des égards, la Ville de Magog est une famille en soi, où les gens se reconnaissent parce qu'ils ont tous un point en commun : ils ont à cœur leur milieu de vie. C'est pourquoi l'accessibilité des services est au cœur de nos actions, car Magog se veut une ville accessible pour les jeunes familles.

En vous présentant cette politique familiale et son plan d'action, la Ville a voulu mettre en valeur les actions déjà en place pour aider les jeunes familles et elle s'est penchée sur les autres moyens à envisager pour répondre aux besoins de cette clientèle.

Ce travail de réflexion et de concertation avec la collectivité est le fruit des efforts du comité de la famille. Je tiens donc à remercier les membres de ce comité ainsi que la responsable des questions familiales, la conseillère Denise Poulin-Marcotte, pour leur implication et l'énergie qu'ils ont déployée dans ce projet.

Marc Poulin

Marc Poulin, maire de Magog



Depuis longtemps, la Ville de Magog agit de façon à répondre aux besoins des familles vivant sur son territoire. « Place à la famille » est beaucoup plus qu'un slogan qui a traversé le temps; c'est une déclaration indiquant que toute la Ville de Magog est foncièrement déterminée à se développer en harmonie avec les aspirations des familles.

De nombreuses actions sont déjà mises en œuvre par la Ville pour offrir la meilleure qualité de vie possible aux familles magogoises. Par l'adoption de sa politique familiale, la Ville vient confirmer l'importance que revêt la famille, poser des gestes concrets pour donner une impulsion au développement de la municipalité et encadrer de manière cohérente les interventions actuelles et futures destinées au mieux-être des familles. Ainsi, les familles vivant à Magog et celles qui viendront s'y installer auront la certitude que tout est mis en œuvre pour leur offrir une place privilégiée.

Diagnostic

Voici, d'une façon très résumée, les différentes caractéristiques de la ville de Magog. Ce diagnostic ou portrait nous permet de mieux connaître notre ville, de la comprendre et d'ainsi mieux cibler et prioriser les actions à entreprendre pour améliorer la qualité de vie des familles.

MAGOG ET SES FORCES

- Un environnement naturel fortement apprécié
- Le sentiment d'appartenance de la communauté
- De nombreuses possibilités de loisirs en famille
- Le sentiment de sécurité
- Le potentiel touristique considérable influençant favorablement l'offre d'emploi et d'infrastructures
- Un centre de santé et de services sociaux à Magog (services de soins intensifs, chirurgie, urgence, centre d'hébergement, etc.)
- L'emplacement géographique de la ville et les accès routiers
- Un service de premiers répondants jour et nuit sur tout le territoire
- Une motivation à améliorer la qualité de vie des familles, partagée par l'administration municipale et le milieu associatif

MAGOG ET SES CARENCES

- Les emplois pour les personnes scolarisées
- Le logement à coût abordable
- L'accessibilité au transport collectif
- La disponibilité de certains services sociaux et de santé spécialisés (ex. : service obstétrical)
- Des loisirs attrayants pour les adolescents et les jeunes adultes
- La crainte que le développement de la Ville entraîne une perte quant à certains aspects sociaux et environnementaux
 - Moins d'espaces verts
 - Accroissement du segment des personnes aisées ou âgées

LES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT

- La qualité de vie constitue une priorité commune (citoyens et administration municipale)
- La concertation



LES CONTRAINTES OU LIMITES

- La concentration de services publics et privés vers Sherbrooke (ex. : pôle de décentralisation des services gouvernementaux)
- La capacité des jeunes familles à payer
- L'isolement des familles à profil socio-économique défavorisé
- La sous-scolarisation
- La taille de la ville qui ne permet pas l'établissement d'institutions postsecondaires
- L'exode des jeunes
- La taille de la ville qui permet difficilement l'établissement d'un système de transport collectif
- Les ressources physiques, matérielles, humaines et financières publiques limitées par la taille de la ville et le budget municipal à gérer

LES ENJEUX

- L'équilibre entre un développement local répondant aux normes de qualité de vie des familles et le développement économique (développement durable)
- L'accessibilité aux différents services pour toutes les familles magogoises
- Des familles présentant des profils socio-économiques différents (ex. : haut taux de monoparentalité et grand écart entre les classes sociales)
- La disponibilité d'emplois diversifiés
- Le décrochage scolaire
- Beaucoup de projets en chantier et d'activités de concertation où les familles sont prises en considération
- La place des jeunes familles dans un contexte de vieillissement de la population

Pour plus de détails sur ce portrait d'ensemble, visitez le site Internet de la Ville de Magog au www.ville.magog.qc.ca/politiquefamiliale ou encore demandez un exemplaire imprimé du rapport en vous adressant au Service loisirs et culture.



CADRE DE LA *politique*

VISION DE LA VIE FAMILIALE À MAGOG

À l'écoute des besoins des familles, la Ville de Magog, les élus et tous les employés municipaux souhaitent faire de Magog un lieu extraordinaire pour voir grandir les familles. Ils y travaillent sans cesse. La qualité, la diversité, l'originalité et l'accessibilité des services pour tous les membres des familles magogoises façonnent le caractère unique de la municipalité, un caractère qui se construit sur l'appartenance et la fierté des familles qui y habitent.

L'implication des familles est au centre de tous les changements ; elles sont consultées et impliquées dans les actions qui les concernent. Ainsi, les familles sont aux premières loges du développement de Magog, un développement qui saura marier la vitalité économique et l'équité sociale à la dimension culturelle.

Le bien-être des familles devient ainsi le moteur d'une synergie entre l'administration municipale, les institutions, les entreprises et les organismes locaux. Ensemble, ils font de Magog le lieu idéal pour que les citoyennes et les citoyens puissent voir grandir leur famille, travailler, se divertir et profiter d'un environnement naturel exceptionnel.

DÉFINITION DE LA FAMILLE

Il existe plusieurs façons de définir la famille. En effet, chaque individu accorde un sens personnel au concept de la famille traduisant ses valeurs et son attachement pour les personnes importantes de son entourage. Pour donner un cadre précis à la présente politique, la famille se définit comme une cellule intergénérationnelle avec une prise en charge d'au moins un enfant.

BUT DE LA POLITIQUE

La politique familiale a pour but de faire de Magog une ville stimulante en agissant sur tous les facteurs qui créent un milieu de vie accueillant et dynamique pour les familles. Pour y arriver, la municipalité compte travailler principalement sur trois (3) plans, soit :

- L'épanouissement des membres des familles ;
- Le cadre de vie ;
- Le travail de partenariat avec d'autres organisations.

LIGNES DIRECTRICES

Pour atteindre son but et répondre aux besoins actuels et émergents des familles, la Ville de Magog entend travailler en permanence à :

- Donner accès à des services facilitant l'organisation de la vie familiale ;
- Encourager la participation citoyenne, laissant place à l'émergence de nouvelles idées, de compétences et de savoir-faire ;
- Intéresser les jeunes à faire de Magog leur milieu de vie ;
- Développer et aménager le territoire afin de répondre aux besoins de tous les membres de la famille ;
- Mobiliser les institutions, les organismes et les entreprises à jouer un rôle actif dans la création et la réalisation de projets priorisant le bien-être de la famille.

VALEURS ET PRIORITÉS

La politique familiale poursuit des ambitions qui, à la base, s'accrochent à des priorités fondamentales. Celles-ci émergent de la conviction que Magog possède tous les atouts nécessaires pour être une ville stimulante pour les familles. Ces priorités sauront donc guider les décisions de l'administration municipale et mobiliser toute la communauté. Ce sont :

- **LES JEUNES FAMILLES**
Elles sont l'âme de la collectivité et participent activement à l'essor de la communauté magogoise. Les jeunes familles méritent une grande attention, de la compréhension pour réussir leur projet familial ; les couples avec enfants ont besoin de répit et de soutien.
- **L'AVENIR DE MAGOG**
Parce que les décisions d'aujourd'hui auront un impact sur le futur, on doit imaginer maintenant la ville qu'on veut créer et travailler à l'aménager en fonction des besoins des familles qui y vivent actuellement et de celles qui viendront s'y établir.
- **LA MOBILISATION DU MILIEU**
Les familles, les organismes, les entreprises et l'administration municipale doivent unir leurs forces pour faire de Magog une ville où il fait bon vivre. La ville de Magog deviendra un milieu de vie auquel les familles s'identifieront, auront envie de s'y établir et d'y demeurer.



Orientations

La politique familiale mise foncièrement sur trois tableaux. Chacun de ceux-ci se distingue par la mission qu'il poursuit. La réponse aux besoins spécifiques des membres de la famille, la qualité du cadre de vie et la mobilisation des ressources de la collectivité constituent les trois chantiers méritant autant d'attention les uns que les autres.

OFFRIR DES SERVICES FAVORISANT L'ÉPANOUISSEMENT DES MEMBRES DES FAMILLES

Cette orientation s'intéresse au bien-être de chacun des membres de la famille. Elle vise à répondre aux besoins spécifiques de tous les individus et tient compte des particularités de chacune des générations qui composent la famille. En parallèle, les liens familiaux sont aussi au cœur des préoccupations qui sous-tendent les objectifs suivants :

- Favoriser le développement des enfants sur tous les plans ;
- Impliquer les adolescents dans le développement d'un milieu de vie à leur mesure ;
- Contribuer à l'établissement d'un cadre de vie social et professionnel stimulant ;
- Soutenir les jeunes parents afin de faciliter la conciliation « travail – famille – obligations » ;
- Mettre en place des programmes et rendre accessibles des lieux intéressants et invitants afin de permettre aux familles de passer du temps ensemble.



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE EN FONCTION DES BESOINS DES FAMILLES

L'environnement dans lequel évolue la famille doit correspondre à des normes de qualité tout en conservant son cadre champêtre, son charme et sa beauté. À titre de ville centre, Magog doit aussi s'afficher comme un milieu de vie urbain attirant et attrayant. Par ailleurs, la qualité du cadre de vie fait nécessairement appel à la disponibilité de services adéquats et de structures facilitant le développement de réseaux de proximité. Le cadre de vie magogois s'actualisera aux besoins des familles en s'attardant à des objectifs stratégiques, soit :

- Planifier l'aménagement du territoire de façon à mieux répondre aux besoins et aux attentes des familles ;
- Mettre en place des actions afin de maintenir et d'améliorer la qualité de l'environnement de façon à assurer le bien-être des familles ;
- Rendre disponibles des logements sociaux et des logements abordables dans un environnement sécuritaire et agréable ;
- Mettre en place des moyens pour faciliter les déplacements sur le territoire ;
- Poursuivre les efforts pour assurer une offre de loisirs et de culture variée et de qualité ;
- Développer et promouvoir l'appartenance aux quartiers et soutenir leur vitalité.

TRAVAILLER EN COMPLICITÉ AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS AU BIEN-ÊTRE DES MEMBRES DES FAMILLES

Les questions relatives à la santé, au bien-être, à l'éducation et à l'emploi sont des préoccupations constantes pour les familles. La qualité de vie de celles-ci dépasse donc largement les champs de compétences municipales. Toutes les ressources de la communauté sont indispensables. Leur mobilisation vers un même but est la principale condition de réussite de la politique familiale. Ainsi, pour faire de Magog un milieu de vie accueillant pour la famille, il est essentiel que les organisations soient de véritables partenaires et travaillent en concertation. La complicité recherchée passe par la circulation de l'information, la consultation, l'échange de services et la réalisation de projets conjoints. Dans une perspective de respect du travail réalisé par les partenaires de la Ville, la poursuite des objectifs suivants est essentielle :

- Maintenir et élargir le réseau de concertation afin de mobiliser toutes les organisations à améliorer la qualité de vie des familles ;
- Travailler de concert avec le réseau scolaire à rendre accessibles des lieux et des programmes au bénéfice des parents et de leurs enfants ;
- S'associer à la mobilisation du milieu afin d'encourager la scolarisation et contribuer aux efforts collectifs visant la rétention des jeunes dans la communauté.

MISE EN ŒUVRE DE LA *politique familiale*

Pour rendre bien vivante sa politique familiale, la Ville mettra en œuvre un plan d'action quinquennal énonçant les activités qui seront réalisées année après année par la municipalité. C'est dans la réalisation de ce plan d'action que la complicité avec les autres organisations du milieu prendra tout son sens. En effet, la Ville de Magog souhaite que la qualité de vie des familles soit un projet partagé et soutenu par toute la communauté et auquel tous les intervenants prendront part.

La Ville entend s'adjoindre l'expertise d'un comité consultatif de la famille qui aura pour mandat de conseiller la Ville sur toutes les questions en lien avec le bien-être des familles. Les familles pourront aussi compter sur un responsable des questions familiales ; un élu défendant les dossiers en lien avec le bien-être des familles auprès du conseil municipal.

Enfin, la Ville compte faire preuve de tout le leadership nécessaire pour que le développement de la ville reflète les aspirations des familles magogoises et respecte l'engagement qu'elle prend en faveur de celles-ci dans la présente politique.



REMERCIEMENTS

Un comité de travail composé d'élus et de représentants de la communauté a été formé pour réaliser le projet de politique familiale.

MERCI AUX MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL :

- Monsieur Marc Poulin, maire - Absent sur la photo
- Monsieur Jacques Laurendeau, conseiller municipal
- Monsieur Stéphane Simard, conseiller municipal
- Madame Denise Poulin-Marcotte, conseillère municipale
- Madame Louise Fontaine, organisatrice communautaire, CSSS de Memphrémagog

- Madame Lyne Beauchamp, secrétaire générale, Commission scolaire des Sommets
- Monsieur Yvan Valence, directeur, école primaire Sainte-Marguerite
- Monsieur Paul Tear, policier communautaire, Régie de police Memphrémagog - Absent sur la photo
- Madame Nathalie Bélanger, directrice générale, Maison de la famille Memphrémagog
- Monsieur Gilles Bertrand, directeur général - Absent sur la photo
- Madame Linda Gagnon, directrice, Service loisirs et culture
- Madame Marie-Denise Morency, directrice générale, CDC Memphrémagog - Absente sur la photo

MERCI aux familles magogoises qui ont gracieusement participé aux séances de photos pour illustrer cette publication.

MERCI aux étudiantes et aux étudiants du conseil étudiant de l'école secondaire de la Ruche qui ont contribué à l'analyse du diagnostic.

MERCI à tous les citoyennes et citoyens qui ont pris part aux différentes consultations.

MERCI au personnel de la Ville qui a collaboré à l'enrichissement de la politique familiale.

MERCI à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont été interpellés par la démarche.



CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couvertures avant et arrière : Parc des Hautes-Sources avec la famille Roy-Lizotte – André Roy

Page 1 : Parc du Ruisseau avec le maire et son petit-fils – André Roy

Page 2 : Ateliers culturels – Cécile Francoeur / Soccer mineur – André Roy / Débarcadère scolaire – André Roy

Page 3 : Pointe Merry avec la famille Pellerin-Bédard – Ville de Magog

Page 4 : Parc-école Princess Elizabeth – Ville de Magog / Bibliothèque municipale Memphrémagog – Archives

Page 5 : Parc de planches à roulettes – Marco Bergeron / Fête des neiges de Magog – Marco Bergeron / Club été – Archives

Page 6 : Aide aux devoirs avec Madeleine Desjardins et Noémie Seney-Cloutier – André Roy

Page 7 : Baseball mineur – André Roy / Brigadier scolaire – André Roy / Fête des neiges de Magog – Marco Bergeron

Page 9 : Marais de la Rivière-aux-Cerises – Pascal Morin / Prévention incendie avec la famille Poulin et le pompier Marc Langlois – André Roy / Compostage domestique avec la famille Landreville-Brabant – André Roy

Page 11 : Mur d'escalade à la Pointe Merry avec Éloane Bédard – Ville de Magog / Club été – Archives / Centre sportif La Ruche – André Roy

Page 12 : Collecte de feuilles d'automne avec la famille James-Breton – André Roy

Page 13 : Comité de travail – André Roy

Rabat : Parc de la Baie-de-Magog – Marco Bergeron

Réalisation : Service loisirs et culture
Édition : Division des communications
Graphisme : Standish Communication

Avec le soutien financier du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine du Québec
Novembre 2007

POLITIQUE *familiale*
Magog



SERVICE LOISIRS ET CULTURE

Adresse postale : 7, rue Principale Est
Magog (Québec) J1X 1Y4

Tél. : 819 843-4412 • Téléc. : 819 868-4016
info@ville.magog.qc.ca
www.ville.magog.qc.ca/politiquefamiliale